



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VALLONA

Blog : <http://www.arvallona.fr/>

e-mail : [arvallona92@gmail.com](mailto:arvallona92@gmail.com)

Boîte aux lettres au n° 14

Echos du Vallona n° 22 - septembre 2016

## ECHOS DU VALLONA

Après cette période estivale, voici une nouvelle édition de notre journal pour vous informer des actualités de la résidence et du quartier.

### **Rencontre ARV / OGIF :**

Trois membres du bureau ont rencontré la Direction de l'OGIF le 21 septembre pour aborder bon nombre de sujets sur la vie de la résidence.

Vous trouverez ci-dessous certaines des précisions obtenues.

### **Numéros d'appel en cas d'urgence et compteurs d'eau froide :**

En juin, l'OGIF avait fait parvenir à chaque locataire sa lettre « l'OGIF et vous » dans laquelle il était précisé que, pour notre sécurité, un numéro d'urgence à appeler était mis en place en cas d'incident survenant dans les parties communes.

Il était également précisé, suite à un accord collectif et dans la volonté d'assurer une meilleure maîtrise des charges locatives de consommation d'eau froide, que des nouveaux compteurs individuels d'eau froide seraient installés.

La Direction de l'OGIF, sollicitée par l'ARV à réception de cette lettre, nous a fait savoir que les dispositions ci-dessus concernaient uniquement les résidences à gestion exclusive de l'OGIF et que, malheureusement, celles-ci -du moins pour le n° d'urgence OGIF- ne s'appliquaient pas au Vallona, l'immeuble étant en copropriété.

Les internautes trouveront dans le blog <http://www.arvallona.fr/> l'échange de courrier entre l'ARV et la Direction de l'OGIF.

Toutefois l'OGIF nous a précisé que sera affichée prochainement dans les halls la liste des principaux numéros d'urgence à appeler, suivant les corps de métier concernés.

Dans l'attente de cet affichage, et compte tenu des incidents survenus ces derniers mois, voici le numéro d'urgence à appeler, en dehors des horaires d'ouverture de la loge, pour tout incident concernant une canalisation d'eau chaude ou de chauffage : société ANTONA & COFI au 01 47 01 94 94 (nuit, week-end et jours fériés).

### **Incendie du local poubelles :**

Dans ce local ouvert en permanence, un incendie -certainement d'origine malveillante- s'est déclaré le 14 juillet vers 17h40 détruisant partiellement celui-ci et endommageant fortement la façade ainsi qu'une voiture stationnée dans le parking du 1<sup>er</sup> sous sol.

Nous tenons à saluer le courage des résidents présents sur place, qui avant l'arrivée des pompiers, ont tenté avec les extincteurs du parking, de circonscrire cet incendie dont les flammes étaient impressionnantes.

L'OGIF nous a indiqué qu'une remise en état partielle du local et un rafraîchissement des peintures de façade seront réalisés prochainement ; c'est en effet dans l'attente du projet de réaménagement et d'embellissement de l'entrée de la résidence qui sera proposé, pour adoption, à l'assemblée générale des copropriétaires en juin 2017, après étude préalable faite par un architecte.

### **Panne générale au bâtiment 6 le week-end du 31 juillet :**

Le samedi 30 juillet, tôt le matin, une importante panne électrique (propre au Vallona) a eu pour effet de plonger dans l'obscurité la plus complète toutes les parties communes du 6 (escaliers, couloirs, extinction au bout d'un certain temps de la signalétique des issues de secours) et de rendre inutilisable les 2 ascenseurs obligeant les résidents à rester chez eux ou à accéder aux étages dans le noir absolu.

Malgré l'intervention d'un technicien de la société de maintenance des ascenseurs, l'électricité n'a pu être rétablie que le lundi 1<sup>er</sup> août lors de la prise de fonction du gardien.

Plusieurs résidents nous ont manifesté leur mécontentement par écrit, courriers que nous avons transmis à l'OGIF.

Lors de notre dernière réunion, l'OGIF nous a fait savoir qu'il s'agissait d'un incident fâcheux mais que nous n'étions malheureusement pas à l'abri des limites d'un prestataire intervenant un week-end, de surcroît pendant une période de vacances.

Cela rend donc plus que nécessaire l'intervention de sociétés de prestations partenaires connaissant les plans des infrastructures de la résidence.

### **Coupure d'eau week-end du 15 août :**

Un incident technique sur une pompe de distribution, située dans le local technique du Vallona, a privé d'eau chaude et d'eau froide les résidents dès 22h dans la nuit du 14 au 15 août.

Un incident similaire était déjà intervenu, là aussi, un week-end de 2014.

Les gardiens n'étant pas présents le week-end, un des membres du bureau ARV a prévenu dans la nuit les services du nouveau prestataire de chauffage, la Sté ANTONA & COFI (voir chapitre ci-dessus sur les numéros d'urgence) qui a pu intervenir et rétablir la distribution d'eau en fin de matinée.

### **Les charges :**

Vous avez sans doute remarqué que la régularisation des charges adressée annuellement par l'OGIF ne nous était pas parvenue pour l'année 2014.

Ce retard propre à l'OGIF (suite à retranscription tardive de la consommation d'eau chaude) devrait donner lieu à régularisation d'ici la fin de l'année 2016.

### **Nouveau décret de la loi ALUR :**

L'ARV a fait remarquer à la copropriété que ce nouveau décret applicable dès le 1<sup>er</sup> avril 2016 imposait au syndic d'immeuble de porter à la connaissance de chacun, par affichage ou courrier, les décisions prises par l'assemblée générale de la copropriété ; cela concerne la maintenance, l'entretien de l'immeuble, les travaux et leurs préparatifs (diagnostic, audit, études techniques), ainsi que les informations sur les décisions concernant les prestataires.

Jusqu'à présent ces informations n'étaient pas portées à la connaissance des locataires. L'OGIF doit voir ce sujet avec le syndic afin que cette communication soit assurée.

### **ARENA 92 :**

Les travaux de pose de la charpente ont commencé au mois d'août. Une gigantesque grue, visible de certains de nos balcons, a posé la première partie d'une poutre sur un étau provisoire.

Si cette étape est importante, c'est qu'elle était attendue depuis longtemps. Le calendrier prévisionnel du chantier prévoyait en effet le début des travaux de charpente l'été dernier. Entre-temps, l'entreprise qui devait poser le toit a fait faillite (voir « Echos du Vallona » d'avril 2016), une défaillance non sans conséquences puisque l'ARENA 92 sera livrée en septembre 2017 au lieu de décembre prochain.

### **Futurs hôtel Novotel et résidence hôtelière les 3 Fontanot :**

L'un des membres du bureau a rencontré le Directeur régional du Groupe Ferré, propriétaire de l'Hôtel Itinéraires, ainsi que le responsable de la gestion de projet.

Comme nous vous l'indiquions dans la dernière édition des « Echos du Vallona », une partie des familles, hébergée par le Samu Social, a été relogée dans un autre centre ; les autres le seront dans quelques mois.

Intérieurement, les travaux lourds de démolition ont commencé dans les parties inférieures du bâtiment ainsi que dans les chambres qui ont été libérées.

Extérieurement, les escaliers actuels, plutôt disgracieux, seront démolis et remplacés par d'autres devant répondre aux normes d'évacuation ; les murs extérieurs resteront et la façade sera enjolivée soit en peinture, soit en parements.

L'entrée principale se situera rue des 3 Fontanot.

Le nouvel hôtel, de catégorie luxe, sera bien sous l'enseigne Novotel, comportera 176 chambres, piscine, spa, restaurant et salle de séminaires.

L'objectif de la Direction est une ouverture en février 2018.

Par ailleurs, l'immeuble, au delà de la brasserie Carpe Diem, qui abritait les bureaux de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle, 32 rue des 3 Fontanot) sera réhabilité en résidence hôtelière : il comprendra 117 lots (93 studios et 24 appartements type T2), une grande salle pour les petits déjeuners et une salle fitness.

### **L'Assemblée Générale de l'ARV du 18 mai :**

Nous remercions les résidents présents à cette assemblée au cours de laquelle ont été évoqués, sous forme de questions/réponses, divers sujets concernant la résidence.

Espérons pour la prochaine AG davantage de participant(e)s afin de mieux connaître vos préoccupations et attentes.

### Info blog :

Notre blog, créé en septembre 2014 et dans lequel vous retrouvez l'actualité de la résidence, du quartier et bon nombre d'informations pratiques, a atteint ce mois ci le cap des 16 000 visiteurs.

### Activités du Club ARVitalité :

Notre Club fête cette saison sa 30<sup>ème</sup> saison. Incontestablement, et cette longévité en témoigne, il répond à une attente des résidents du Vallona mais aussi des habitants et travailleurs du Parc nord de Nanterre.

La plaquette concernant les activités 2016/2017 a été distribuée récemment à l'ensemble des résidents. La reprise des différents cours s'effectue entre mi-septembre et début octobre.

Nous vous attendons nombreux pour ces diverses activités (certaines font déjà le plein), dans un contexte de convivialité et de proximité.

### Renouvellement des adhésions pour la période 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017 :

Nous rappelons que l'équipe ARV est constituée de membres, tous bénévoles qui se battent au quotidien pour que notre vivre ensemble ne soit, certes pas parfait, mais plus agréable.

La tâche n'est pas facile eu égard à la complexité de gestion du Vallona.

Néanmoins, si vous appréciez et soutenez nos actions, merci de bien vouloir déposer dans la boîte ARV située au n°14, votre bulletin d'adhésion à découper, ainsi qu'un chèque de seulement 10 € par famille.

Nous vous en remercions par avance.

**L'ARV ne trouve en effet sa force et sa motivation que dans le nombre de ses adhérents ; n'hésitez pas à nous rejoindre.**

-----à découper ou à recopier-----

### BULLETIN D'ADHÉSION 2016/2017

(L'adhésion couvre la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017)

J'adhère à l'ARV et lui apporte mon soutien.

Ci-joint chèque de 10 €uros (par famille) libellé à l'ordre de l'ARV \*

Nom, prénom : .....

Bâtiment : .....

Téléphone : .....

E mail : .....

\* chèque à mettre sous enveloppe à déposer dans la boîte ARV (au 14)